PROGRAMME DE FORMATION

Délégué à la protection des données (DPO) : préparation à la certification des compétences

Cybersécurité & Protection des données

RÉFÉRENCE
WF-0473

VERSION
V2026-004

ÉDITION
3 novembre 2026

DOMAINE
Cybersécurité & Protection des données

DURÉE
35 h

MODALITÉ
Distanciel asynchrone (e-learning)

PROGRAMME
8 modules
26 leçons

SANCTION
Attestation
et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :
- - maîtriser le cadre juridique de la protection des données personnelles (RGPD et loi Informatique et Libertés) et ses notions clés
- - exercer les missions du délégué à la protection des données et en connaître le positionnement
- - organiser la gestion des droits des personnes concernées
- - piloter la conformité : registre des traitements, analyse d'impact, contrats de sous-traitance, transferts hors Union européenne
- - contribuer à la sécurité des données et gérer une violation de données
- - se préparer aux épreuves de la certification des compétences du DPO

L'essentiel de la formation

Public visé

Futurs délégués à la protection des données, juristes, responsables de la sécurité des systèmes d'information et responsables conformité

Prérequis

Expérience professionnelle souhaitée en lien avec le droit, la conformité, les systèmes d'information ou la gestion de projets

Connaissance générale du fonctionnement d'une organisation et de ses systèmes d'information

Pour se présenter à la certification : remplir les conditions d'accès fixées par le référentiel de certification, à vérifier auprès de l'organisme certificateur choisi

Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette et d'une connexion Internet

Disposer d'une adresse électronique

Pour les classes virtuelles : micro et casque ou haut-parleurs (webcam recommandée)

Modalités et déroulement

Formation à distance sur la plateforme WILL FORMATION, avec accès individuel aux contenus, exercices et quiz, en entrées et sorties permanentes, complétée par des classes virtuelles animées par un formateur. Un accompagnement pédagogique est assuré pendant toute la durée du parcours.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques sous forme de contenus en ligne
- Études de cas et analyse de situations réelles
- Questions d'entraînement de type examen
- Exercices d'application
- Quiz d'autoévaluation à la fin de chaque module
- Accompagnement pédagogique à distance
- Classes virtuelles avec un formateur : explications, questions-réponses et mises en pratique

Répartition du temps de formation : **19 %** théorique · **55 %** pratique · **26 %** évaluation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accès individuel à la plateforme de formation WILL FORMATION
- Supports de cours consultables en ligne
- Exercices et quiz en ligne
- Accompagnement pédagogique à distance
- Outil de classe virtuelle pour les séances synchrones avec le formateur

Modalités d'évaluation

- Positionnement initial (questionnaire ou entretien)
- Évaluations formatives : quiz et exercices au fil des modules
- Évaluation finale des acquis
- Passage des épreuves de certification, lorsque la formation y prépare

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins lors de leur demande d'inscription. Une étude personnalisée est réalisée afin de définir les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles appropriées. Lorsque le besoin ne peut pas être satisfait directement, une orientation vers un partenaire ou une structure spécialisée est proposée.

Référent handicap : **handicap@will-formation.com**

Tarif de la formation

Prix : **2810 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

8 modules, 26 leçons — durée totale 35 h.

01 Cadre juridique de la protection des données

1. Sources : RGPD et loi Informatique et Libertés
2. Notions clés : donnée personnelle, traitement, responsable de traitement, sous-traitant
3. Principes de protection des données
4. Bases légales des traitements

02 Le délégué à la protection des données

1. Désignation obligatoire et facultative
2. Missions du DPO
3. Positionnement, indépendance et conflits d'intérêts
4. Relations avec l'autorité de contrôle

03 Droits des personnes concernées

1. Information des personnes
2. Droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et à la portabilité
3. Organiser le traitement des demandes

04 Conformité et responsabilité

1. Registre des activités de traitement
2. Analyse d'impact relative à la protection des données
3. Contrats de sous-traitance
4. Transferts de données hors de l'Union européenne
5. Protection des données dès la conception et par défaut

05 Sécurité des données

1. Mesures techniques et organisationnelles de sécurité
2. Violations de données : documentation et notification
3. Sécurité dans les projets

06 Contrôles, sanctions et traitements spécifiques

1. Pouvoirs de contrôle et de sanction de la CNIL
2. Traitements spécifiques : ressources humaines, vidéoprotection, prospection, traceurs

07 Piloter la conformité dans l'organisation

1. Plan d'action, sensibilisation et audit
2. Documentation de la conformité

08 Préparation à la certification des compétences du DPO

1. Référentiel et modalités de l'examen
2. Entraînement : questions et cas pratiques
3. Examen blanc corrigé